



Enfant chez son père 1/week end sur 2

Par **KARINEALEX**, le **07/04/2013** à **14:59**

Bonjour ,

Suite à séparation , mon fils va chez son père tout les 15 jours , il est agé de 4 ans et me demande de lui téléphoner, quand il est la bas; sauf que mr refuse de répondre au téléphone. et lorsque je récupère le petit il est en colère et me tape dessus . que puis je faire ?

merci

Par **cocotte1003**, le **07/04/2013** à **18:02**

Bonjour, l père a tout à fait le droit de refuser vos appels, aucun juge ne le contraindra surtout pour un week Ned, cordialement